

CNAM

Monsieur Thomas FATÔME
Directeur Général
50 avenue du Pr André Lemierre
75986 PARIS CEDEX 20

Paris, le vendredi 5 décembre 2025

Nos références: 0190 – 2025

Objet : Alerte concernant le déploiement du Kit IJ phase 2 – Demande d'audience

Monsieur le Directeur Général,

Je sollicite votre attention immédiate à la suite de la présentation du « Kit IJ phase 2 » qui s'est tenue le 3 décembre 2025. Il est de mon devoir de vous alerter solennellement sur l'onde de choc que cette communication a provoquée au sein du réseau des Directions Médicales Locales (DML). Les retours qui me parviennent, nombreux et convergents, témoignent non plus seulement d'une inquiétude, mais d'une véritable rupture de confiance, certains cadres et PC évoquant d'ores et déjà des perspectives de désengagement professionnel.

Le point de crispation majeur réside dans le glissement sémantique opéré entre la notion de « rapprochement » et celle de « fusion » concernant les activités LCF, AOS et GDR. Ce changement de terminologie n'est pas anodin. Là où le « rapprochement » laissait envisager une ingénierie souple — faite de passerelles opérationnelles et de synergies intelligentes —, le terme « fusion » est perçu comme le préambule brutal à un démantèlement organique de la DML.

Cette approche, vécue comme dogmatique, se heurte de front à notre réalité opérationnelle. Elle ignore la nécessaire polyvalence qui constitue le cœur de métier de nos Pharmaciens Conseils, Chirurgiens-Dentistes Conseils, Médecins Conseils et Infirmiers du Service Médical (ISM), cadres et autres personnels administratifs. Comment, en particulier dans les structures à effectifs contraints, imaginez-vous décliner cet impératif de fusion sans sacrifier la flexibilité indispensable au fonctionnement du ROC médical ou du CEPRA ?

Par ailleurs, un flou inacceptable persiste sur la sanctuarisation des missions sociales. Les discours tenus hier, marqués par une absence de ligne directrice claire, laissent planer un doute sur l'avenir de prestations aussi sensibles que les ALD et les IJ. Je vous rappelle que ces domaines, couverts par le secret médical, exigent une étanchéité et une rigueur que seule une position explicite de la Caisse Nationale peut garantir.

Enfin, je note avec préoccupation un recul manifeste sur les volets Prévention et Centres d'Examens de Santé (CES). Alors que ces sujets avaient été érigés en priorité lors de nos précédents échanges paritaires, les dernières annonces en minimisent la portée, renforçant le sentiment que la DML est progressivement écartée de ces missions pourtant stratégiques.

Face à ce climat de tension délétère et d'incompréhension grandissante, il est impératif de clarifier la feuille de route. Je vous demande donc l'organisation, dans les meilleurs délais, d'une réunion d'échange. Il devient urgent de lever les ambiguïtés et de rétablir un cadre de dialogue transparent, avant que la situation ne se dégrade de manière irréversible.

Dans l'attente de votre retour rapide sur la proposition de dates, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Bruno GASPARINI



Secrétaire Général SNFOCOS